



Traité Ketouvat

Michna 5 - Chapitre 11

שום הדינין שפחתו שותות או הוסיפו שותות, מכרן בטל. רבן
שמעון בן גמליאל אומר, מכרן קיים. אם כן מה כח בית דין יפה.
אבל אם עשו אגרת בקרת, אפלו מכרו שוה מנה במאתים, או
שוה מאתים במנה, מכרן קיים:

Si le tribunal a fait vendre des biens de l'héritage, et il y a erreur de 1/6 sur la valeur, en plus ou en moins, la vente est nulle. Rabban Chim'on ben Gamliel dit : la vente est valable ; car, autrement, à quoi servirait-il de faire vendre par le tribunal ? Si on a vendu à l'enchère publique, la vente est valable, quand même il y aurait erreur de la moitié, soit d'avoir vendu pour un Mané (100 zouz) ce qui veut le double, soit d'avoir vendu 200 zouz, ce qui vaut 100.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions